



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

caisses d'épargne et Banque populaire

Question écrite n° 43695

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur la nécessité d'assurer une vaste communication sur la fusion entre la Caisse d'épargne et les Banques populaires. En effet, si le bien-fondé de cette fusion ne semble pas fondamentalement contesté par le marché financier, il apparaît néanmoins que les salariés des deux entreprises ne sont pas associés à ces opérations. Cette situation risque de créer des réactions d'inquiétude si tous les emplois n'étaient pas tous préservés ; un conflit pourrait y éclater, avec une certaine solidarité des sociétaires. Dès lors, cette information interne se justifierait amplement dans les prochaines semaines dans ces deux entreprises. Il lui demande donc si elle compte la susciter très prochainement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43695

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** Économie, industrie et emploi

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 mars 2009, page 2218

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)